

Chapitre. L'écriture des nombres

Il n'est pas toujours bien facile d'écrire un nombre en français. On ne se rappelle jamais bien où on met un trait d'union ou un s. Voici le rappel de toutes ces règles.

I. Les mots simples

Certains nombres s'écrivent simplement avec un seul mot. On parle de mot simple.

Ceux-ci sont :

- * les nombres jusqu'à 16 : zéro, un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize.
- * puis les dizaines jusqu'à 60 : vingt, trente, quarante, cinquante et soixante.
- * et enfin 100 et 1000 : cent et mille.

II. Les mots composés

Lorsqu'il n'est pas possible d'écrire un mot simple, on compose les nombres avec plusieurs mots simples. Se pose alors le problème du trait d'union.

Preennent un trait d'union tous les nombres composés inférieurs à 100 ne se terminant pas en 1 sauf 81 et 91 :

- * dix-sept, quarante-huit...
- * quatre cent cinquante-trois...

Pour les nombres se terminant en 1, on ajoute la conjonction **et** :

- * soixante et un
- * soixante et onze
- * cinquante et un

81 et 91 sont écrits avec un trait d'union:

- * quatre-vingt-un
- * quatre-vingt-onze

III. Les accords

20 et 100 s'accordent quand ils sont multipliés par un nombre sans être suivis par un autre nombre.

- * quatre-vingts
- * quatre-vingt-trois
- * quatre cents
- * quatre cent vingt et un

Mille est toujours invariable

- * trois mille * dix mille deux

un est invariable en nombre mais pas en genre :

- * cinquante et une pages

Millier, million et milliard sont des noms et non des adjectifs. Ils ne font pas vraiment partie du nombre et laissent place à l'accord :

- * quatre cents millions
- * deux cent mille
- * deux cents milliers

Mille peut s'écrire mil mais seulement dans une date.

- * l'an mil quatre cent trois

Certains de ces adjectifs numéraux cardinaux peuvent avoir une valeur ordinale pour exprimer l'année, le jour, les parties d'un ouvrage, le numéro d'une rue, le nom d'un souverain... ils restent alors invariables :

- * l'année mille neuf cent (la 1900e)
- * le quinze juin (le quinzième jour de juin)
- * la page quatre-vingt (80e)
- * le tome deux
- * habiter au cinquante-huit
- * Louis quatorze, Charles dix...

Le pluriel commence à partir de 2. on écrit ainsi :

- * 1,9 point
- * 2 points
- * 1,9 million
- * 2 millions

IV. L'adjectif numéral ordinal

On forme cet adjectif en ajoutant le suffixe "ième" au nombre correspondant (sauf pour premier et second) :

- * trois ; troisième
- * quatre ; quatrième
- * cent ; centième
- * mille ; millième...

Pour les abréviations, on prend les lettres finales. L'abréviation de "ième" est e sans accent, car il s'agit de la finale :

- * 1^{er} = premier
- * 1^{re} = première
- * 2nd = second
- * 2^e = deuxième
- * 2^{es} = deuxièmes

Contrairement à l'adjectif cardinal, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

- * les premiers froids... * les dixièmes jeux Olympiques...

Il prend également un trait d'union dans un nombre composé inférieur à cent :

- * la vingt-cinquième heure...

V. Recommandation orthographique de 1990

En 1990, L'Académie Française a introduit une réforme de l'orthographe qui simplifie l'écriture des nombres pas trop grands. **Tous** les numéraux composés sont unis par un trait d'union : *trois-cent-vingt-quatre*.

Mais comme il faut toujours une exception, la voici : cette règle ne s'applique pas aux noms tels que millier, million et milliard. Pour eux, il ne faut pas mettre de traits d'union : *trente-deux millions deux-cent-vingt-trois*.

Note : il s'agit de recommandations et ceci n'est en rien obligatoire.